COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 15 mai 2025,

Les élus départementaux ont voté : des engagements concrets pour un territoire durable et solidaire !

Ce jeudi 15 mai, les élu·e·s de l'Assemblée départementale se sont réunis, en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour délibérer sur 36 dossiers. À l'ordre du jour : la nouvelle politique agro-environnementale, des subventions pour de nouveaux logements, la fusion entre l'Office Public Habitat et la SA Roussillon Habitat, des aides pour développer l'emploi dans les milieux ruraux ou encore les requalifications des voies départementales. Des mesures concrètes visant à favoriser l'attractivité du territoire, les mobilités, le logement ou encore l'environnement.

À cette occasion, Hermeline Malherbe a rappelé : « Lors de notre session d'aujourd'hui, nous examinerons plusieurs mesures importantes. Nous porterons une attention particulière à l'accompagnement éducatif des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, afin de leur offrir un cadre structurant et porteur d'avenir. Nous aborderons également des décisions visant à renforcer l'offre de logements, notamment par le biais de l'aide à la pierre, ainsi que des actions en faveur de la gestion durable de l'eau et de la préservation de cette ressource essentielle.
Dans le même esprit, nous nous pencherons sur des projets soutenant le développement durable sur notre territoire, avec une nouvelle politique agro-environnementale.

Enfin, parmi les différents rapports à l'ordre du jour, nous soumettrons au vote les grandes orientations de notre politique agricole départementale, ainsi que celles concernant l'éducation et la jeunesse »

A l'ordre du jour de cette assemblée plénière, une nouvelle politique agri-environnementale qui repose sur la démarche « Labo PO » visant à favoriser une agriculture adaptée aux enjeux du territoire :

- soutien à l'alimentation territoriale citoyenne de proximité,
- accompagnement des agriculteurs vers le développement de l'agro-écologie,
- mise en œuvre d'une gestion raisonnée du foncier agricole et naturel du territoire,
- promotion d'une solidarité au sein des filières et des territoires par un soutien actif des agriculteurs.

C'est pourquoi, le Département des Pyrénées-Orientales continue de s'engager à soutenir et développer les différentes filières agricoles de son territoire.

Le Département s'engage également à renforcer le maillage vétérinaire territorial, via un soutien de la profession en zone rurale. En accompagnant les vétérinaires à exercer dans des

CONTACT PRESSE // Vincianne LAURENT // 06 76 10 60 59 // vincianne.laurent@cd66.fr

endroits reculés, et en modernisant les structures déjà existantes, le Département joue un rôle central pour empêcher la pénurie de professionnels dans les milieux ruraux. Des mesures concrètes telles qu'une aide de 30 000 € pourra être distribuée afin d'aider les vétérinaires installés à faire face aux dépenses d'investissement nécessaires tout au long de leur activité professionnelle.

Les élus ont aussi eu l'occasion de débattre sur les politiques départementales en faveur de la préservation et de la gestion de l'eau. Dans un débat qui mobilise un grand nombre d'acteurs, le Département, en travaillant étroitement avec les autorités régionales, renouvele plusieurs actions concrètes. D'abord, en versant plus de 84 000€ au Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (syndicat financé à hauteur de 40 % des cotisations par le Département). Ensuite, en octroyant une subvention d'un montant de plus de 12 000€ à l'association Aqua Valley, qui permet entre autres la création d'un réseau d'échange entre acteurs au niveau régional, mais aussi la promotion de bonnes pratiques concernant la qualité des réseaux humides et des services d'eau et d'assainissement.

Le Département a voté, ce jour, la fusion entre l'Office Public Habitat (OPH) et la SA Roussillon Habitat afin de constituer un outil départemental unique de logement social doté de 14.500 logements. Cette démarche a pour ambition de consolider la production de logements sociaux avec la construction de 200 nouveaux logements neufs et 150 réhabilitations chaque année ; mais également de s'engager dans la décarbonisation de l'activité et de réhabilitation et enfin de poursuivre l'accompagnement des locataires salariés vers l'accession à la propriété.

Le Département se met au service du développement harmonieux et solidaire du territoire. En effet, la collectivité, dans une démarche volontariste, s'est dotée d'un cadre d'intervention spécifique (le règlement du Fonds Départemental des Aides à la Pierre), à travers l'attribution d'un montant total maximum de 3 847 000 € à l'Office 66 et la SA Perpignan Habitat Méditerranée. Cette démarche devrait permettra la construction et la réhabilitation de 611 logements sur tout le territoire.

Enfin, le Département a mis en route un projet de requalification entre le giratoire de Mailloles et le giratoire du Mas Rouma, afin de moderniser le réseau routier des Pyrénées-Orientales. Ces travaux d'aménagement s'élèvent à 46 845 000 € TTC, dont 28 464 700 € TTC financés par le Département. Toujours au sujet des mobilités, une autre requalification est en cours entre Perpignan et Pollestres sur la route départementale qui relie les deux communes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté des élus d'améliorer l'accessibilité et la joignabilité du territoire.

CONTACT PRESSE // Vincianne LAURENT // 06 76 10 60 59 // vincianne.laurent@cd66.fr

PYRENEES
ORIENTALES
le Département
DEFENSE DE FUMER

meline MALHERBE